

novanima

présente

Lapin à Gill

Réalisé par Marc Faye

Dessiné par Alice Viry et Adèle Hérisson



la chaîne des Yvelines



CENTRE VAL DE LOIRE



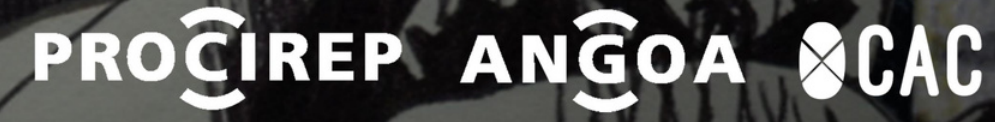
RÉGION Nouvelle-Aquitaine



AGENCE LIVRE CINÉMA & AUDIOVISUEL EN NOUVELLE-AQUITAINE



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



Fiche technique / *Data sheet*



Court-métrage d'animation / *Animation short*

Titre / *Title* : Lapin à Gill / *Gill's Rabbit*

Durée / *Running time* : 3 min 20

Genre : Histoire, Politique, Education
History, Politic, Education

Thématiques / *Subjects* : Liberté de la presse,
Censure / Press freedom, Censorship

Techniques : Encre de Chine et aquarelle / *Indian
ink and watercolor*

N° de visa : 154263

ISAN : 0000-0005-F8D5-0000-T-0000-0000-O

Support de diffusion / *Diffusion media* : DCP, Blu-ray, DVD, fichier
numerique HD

Format : HD 16:9

Procédé : Couleur / *Color*

Son / *Sound* : Stereo

Langue / *Language* : Français / *French*

Editeur DVD : Novanima Productions

Production : Novanima Productions & Bip TV

Copyright : Novanima – 2021 - France

Partenaires/*Partnership*

Girelle production, BANDINI FILMS, TV78, Ciclic – Région Centre-Val-de-Loire
La Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence ALCA, Ciné Passion en Perigord
La Région Grand-Est, CNC, Procirep, Angoa

Distribution

Novanima Productions
distribution@novanima.com





Résumé / Summary

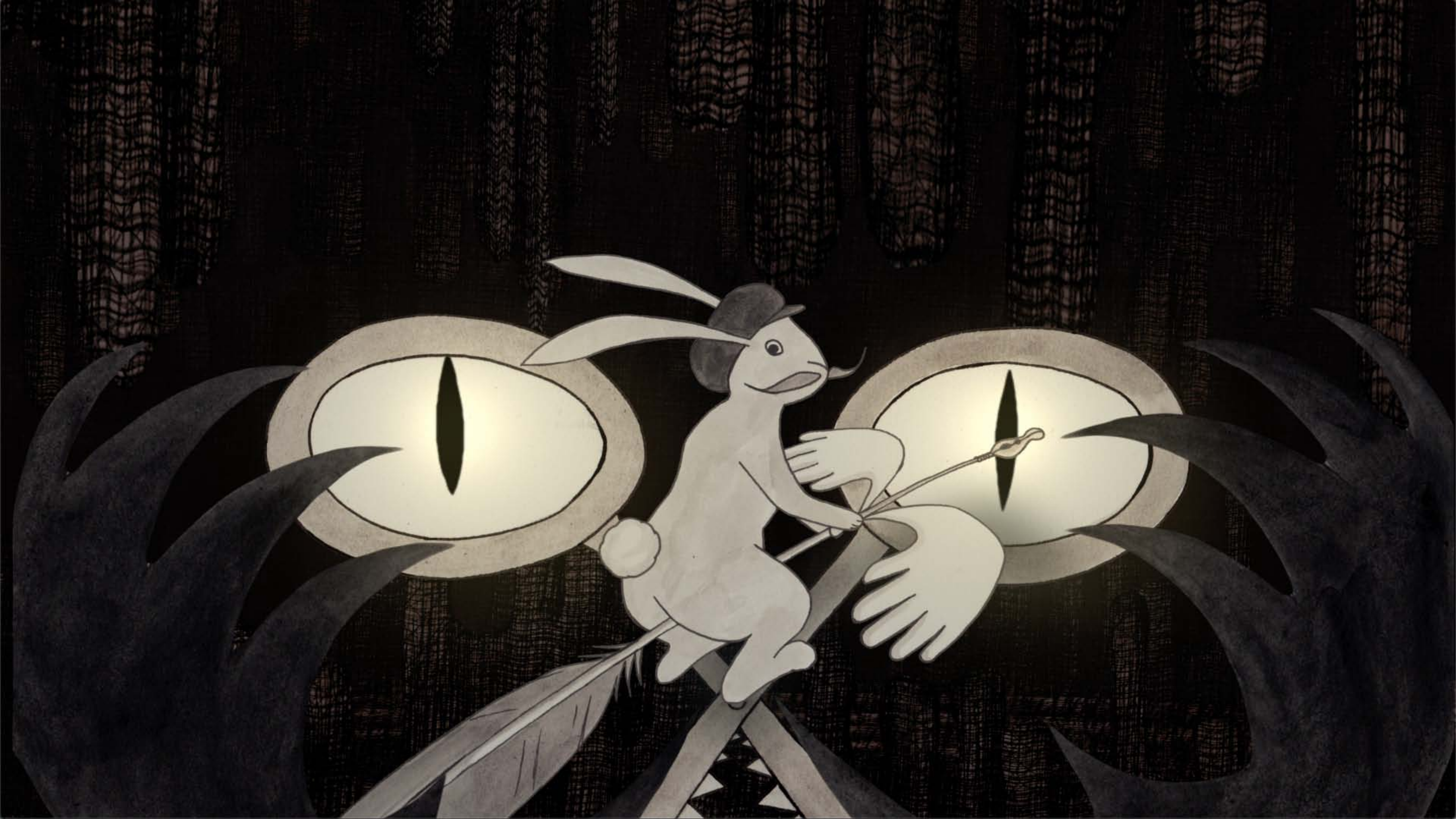
Le caricaturiste André Gill se transforme en Lapin agile pour échapper à la censure.
The cartoonist André Gill transforms himself into an agile rabbit to escape censorship.

Note d'intention du réalisateur

Pour des raisons essentiellement politiques, citoyennes et laïques en résonance avec l'attentat de Charlie Hebdo la semaine du 7 janvier 2015 et les évènements plus récents, j'ai souhaité réaliser cette collection de courts-métrages et ce kit d'exposition.

J'ai remarqué qu'au travers de l'histoire de la République française chaque loi a été accompagnée avant ou après sa promulgation par une caricature qui a fait débat à son époque. La plupart de ces caricatures sont tombées dans le domaine public et dans l'oubli. Elles nécessitent d'être remis en avant, comme l'histoire de cet art populaire souvent déprécié par les critiques d'Art, car elles participent toujours au débat sur notre société actuelle. Présenter aujourd'hui cette collection de courts-métrages d'animation accompagnée de cette exposition me semble également participer aux réflexions actuelles sur beaucoup de nos libertés fondamentales acquises au travers des siècles : l'abolition de l'esclavage, la liberté de la presse, les questions autour de la laïcité, l'émancipation des femmes, l'abolition de la peine de mort, la décolonisation, etc...





Marc Faye

J'ai passé mon enfance à Condat, une petite ville en Dordogne dont la papèterie employait 500 personnes. Les cheminées de l'usine crachaient une fumée blanche et épaisse. Ça sentait le chou. Il n'y avait pas de cinéma en ville mais l'usine fabriquait le papier pour les Cahiers du cinéma. Chaque dimanche soir j'écoutais "Projection privée" sur France Culture. Cela suffisait à mon bonheur pour m'imaginer les sorties de la semaine. Quelques années plus tard j'ai eu envie de réaliser des films

I spent my childhood in Condat, a small town in the Dordogne whose paper mill employed 500 people. The chimneys of the factory spewed thick white smoke. It smelled like cabbage. There was no cinema in town but the factory made the paper for the Cahiers du cinéma. Every Sunday evening I listened to "Projection privée" on France Culture. That was enough to make me happy to imagine the week's outings. A few years later I felt like making films.



Filmographie / Filmography

2021 - *Républicature*

2016 - *Sem, le caricaturiste incisif*

2016 - *Phylactère, saison 2*

2013 - *Jossot, de Gustave à Abdul Karim*

2012 - *Phylactère, saison 1*

2012 - *Benjamin Rabier, l'homme qui fait rire les animaux*

2011 - *Immense Immobile*

2011 - *Alain Carrier*

2009 - *O'Galop*





À propos de Novanima / About Novanima

Novanima est une société de production indépendante qui produit des films d'animation et des documentaires de création depuis 2006. Nous mettons en avant les traitements originaux des films que nous accompagnons avec une sensibilité pour les formes hybrides qui mélangent prises de vues réelles, animations et archives. Notre ligne éditoriale s'intéresse à des films sur l'art, l'histoire, la société et nous restons ouverts à d'autres thématiques selon les projets.

Novanima est membre de l'Académie des César, d'Unifrance, de l'Afca (Association française du cinéma d'animation), de la Procirep Angoa, de la Peña (Association des producteurs de Nouvelle Aquitaine) et accompagne ses films sur différentes chaînes de télévision, festivals et marchés du film en France et à l'International. Depuis 2017, Novanima est associé fondateur de la plateforme Tënk, de programmation de documentaires de création en ligne initiée par Ardèche Images. Cette année, nous avons le plaisir d'avoir un court-métrage d'animation en sélection nationale au festival de Clermont Ferrand et deux courts-métrages d'animation présélectionnés par l'Académie des César et un court-métrage pour Sundance en 2020.

Novanima is an independent production company that has been producing animated films and creative documentaries since 2006. We highlight the original treatments of the films we accompany with a sensitivity for hybrid forms that mix real shots, animations and archives. Our editorial line focuses on films on art, history and society and we remain open to other themes depending on the project.

Novanima is a member of the Académie des César, Unifrance, Afca (French Association of Animation Films), Procirep Angoa, la Peña (Producers association of Nouvelle Aquitaine) and accompanies its films on various television channels, festivals and film markets in France and internationally.

Since 2017, Novanima has been a founding partner of the Tënk platform, an online programming platform for creative documentaries initiated by Ardèche Images. This year, we are pleased to have an animated short film in national selection at the Clermont Ferrand festival and two animated shorts preselected by the Académie des César and a short film for Sundance in 2020.

www.novanima.eu

novanima



Scénario et réalisation / *Writer & Director*

Marc Faye

Autrices graphiques / *Graphic Authors*

Alice Viry et Adèle Hérisson

Comédiens / *Actors*

Nicolas Gonzales

Musique originale / *Original soundtrack*

Thomas Gallet

Montage image / *Editing*

Marc Faye

Montage son / *Sound editing*

Thomas Gallet

Générique / Credits

Une production / *Producer*

Novanima Productions

Marc Faye

Aliénor Pauly

Magali Hériat

Julien Rougier

Sacha Mirski

Noémie Besombes

**En coproduction associée /
*Associated Producer***

Girelle Production

Christophe Camoirano

Céline Bernardo

Compositing

Noémie Besombes

Julien Delwaulle

Marc Faye

Julien Rougier

**Assistant de post-production /
*Post-production assistant***

Julien Rougier

Mixage / *Mix*

Ekla Productions

Pascal Bricard

Moyens techniques / *Technical support*

Novanima Productions

Girelle Production

Ekla Production



Lapin à Gill

L E N F E R

HOTEL
L'OBSERVATOIRE

MUSIC

HALL



Le kit d'exposition / The exposition kit

Ce court-métrage fait partie d'une collection nommée **Républicature** :

18 panneaux d'exposition et 12 courts-métrages d'animation

Location des planches et des films au choix

Format des planches : A0+ (1m x 1,4m)

Livraison en deux tubes

Accrochage conseillé : baguettes de bois à coller en haut et en bas, suspendu par du fil de nylon

Matériel fourni : 12 planches visuels et textes et 6 planches visuels seuls (location à l'unité possible)

Lieu d'accueil : 20m de mur (salle, hall...)

Public : Parcours d'exposition adapté pour les familles et dans le cadre scolaire (collège, lycée)

Durée de la visite : environ 1h

Compléments d'installation :

- Collection des courts-métrages à faire passer en boucle sur un téléviseur, à vidéo-projeter sur un mur ou à projeter dans une salle de cinéma ;
- Rencontres avec le réalisateur, les auteurs et autrices graphiques, defraitements et rémunérations en charge de la structure d'accueil
- Il est possible de demander un prêt d'œuvres originales réalisées dans le cadre du projet Républicature, sous réserve de certaines conditions d'exposition : local sous surveillance, sous alarme de nuit, œuvres sous vitrines ou sous cadre, assurance et transport à la charge des hotes de l'exposition.

Partenaires / Partnership :

Office culturel d'Animation de Cenon
Centre culturel Château Palmer



1881



REPUBLI CATURE

Le film LAPIN À GILL

«Paris-garoché, Paris-voyou, Paris-catin, les dépravés se tordent d'aise devant vos caricatures colorées à la diable, M André Gill. Je les trouve grossières, rarement plaisantes et souvent obscènes.»

Même si les moralisateurs s'offusquent de mes caricatures, j'ai pour ligne de conduite la liberté d'expression inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme depuis 1789.

C'est vrai que je fréquente les cabarets de Montmartre. Et alors ! L'un d'eux porte mon nom : «Le lapin agile». Très bien ! Vous voyez ? Le Lapin à Gill ! C'est vrai qu'il faut avoir l'agilité d'un lapin pour échapper à la censure. Celle-ci est partout ! Mais vous comprendrez que mon époque est invraisemblable.

Pour que ma caricature soit publiée, je dois recevoir l'aval du Ministère de la Police, du Préfet, mais aussi de celui qui a été caricaturé par mes soins. Rien que cela ! Une véritable opération d'intimidation et une guerre d'usure pour moi qui pratique le portrait charge au quotidien ! Mais rien n'y fait et si les tribunaux de l'Empire et de la République sévissent entre 1852 et 1881, je suis dans mon droit. Celui de charger !

J'ai suffisamment été victime de celle-ci pour ne pas rater ma cible. Lorsque je réalise une allégorie de la censure intitulée Madame Anastasie qui parait dans le journal L'Éclipse le 19 juillet 1874, je prends un soin particulier à définir les attributs de la censure pour mieux l'incarner. Aucun détail n'est innocent.

Là où la Liberté est jeune, lumineuse, radieuse et attirante, Anastasie est vieille, laide, acariâtre et repoussante. Son niveau censure comme il se doit. Sa taille disproportionnée en dit long sur la finesse de ses coups. Ses logorhèmes moquent son manque de discernement et sa myopie évidente ses décisions arbitraires. Je peux vous assurer qu'elle ne comprend pas grand-chose aux œuvres qu'elle censure.

La chouette qu'elle porte sur l'épaule symbolise la censure qui surveille le pays, jour et nuit. Ses ongles crochus sont à l'image de sa moustache acérée. Le cheveu de ses vêtements n'est pas un hasard non plus. Son accoutrement fait référence au personnage d'Anastasie Pipelet, concierger bavarde, dans *Les Mystères de Paris*, de l'écrivain Eugène Sue. Les concierges qu'on appelle dans l'argot du 19e siècle les « bignoles » sont souvent des indices de choix pour la police.

Anastasie symbolise la restriction des libertés publiques, l'arbitraire politique ou aujourd'hui le pouvoir de l'argent dans les médias. Bref, elle est au service des puissants.

Mais je ne suis pas le seul à mener ce combat pour la liberté de la presse. Lorsque je dois demander l'aval du Ministère de la Police, du Préfet, mais aussi de mon modèle pour publier sa caricature, je reçois parfois le soutien de celui-ci. C'est ainsi que Jules Valès, écrivain, homme politique d'extrême gauche et élu de la Commune de Paris en 1871, à qui j'avais demandé l'autorisation de publier un portrait-charge le représentant, me répondit par un simple mais martial : « Chargez ! ».

Vous en comprendrez ? C'est sans doute la plus belle des réponses à me faire pour m'encourager à lutter contre la censure ! N'est ce pas ?

La Loi sur la liberté de la presse est finalement promulguée le 29 juillet 1881 et la caricature dans la presse satirique va connaître à partir de cette date un âge d'or.



La loi du 29 Juillet 1881 LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse est une loi française, votée sous le Second Empire (1852-1870), qui définit les libertés et les responsabilités de la presse française, amenant un cadre légal à toute publication, ainsi qu'à l'affichage public, au volapük et à la vente sur le voie publique.

Elle est souvent considérée comme la base juridique fondatrice de la liberté de la presse et de la liberté d'expression en France, inspirée par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et, dans le même temps, le texte qui a permis l'existence et l'existence certains comportements, par sa réaction à la Commune de Paris, le décret d'un fort caducement comme préalable obligatoire à la publication de journaux est établi. Avec l'existence des établissements, au premier en 1876, se sont engagés d'opérer négociations avec le droit, comme nous d'un certain « ordre moral », et la presse d'opinion.

C'est pourtant avec un large soutien que la loi du 29 juillet 1881 est votée par le parlement. Grâce à cette loi, la presse dispose du régime le plus libéral que la France ait jamais connu.

La loi de 1881 a été modifiée plusieurs fois pour encadrer cette liberté accordée des engagements au respect de la personne, la protection des mineurs, la répression de l'inculte, la diffamation ou l'atteinte à la vie privée. Après la loi Deixonne du 1er juillet 1977 relative à la lutte contre le racisme et une nouvelle loi de 1985 relative à la diffamation, l'inculte ou la diffamation à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une origine déterminée. La loi Gayssot du 13 juillet 1990 sanctionne et crée, la répression des crimes contre l'humanité perpétrés par le régime nazi.

En 2010, la loi relative à la confiance numérique (dite aussi loi relative à la confiance numérique) a été adoptée et a permis de réviser la loi relative à la confiance numérique. Elle a permis de réviser la loi relative à la confiance numérique et a permis de réviser la loi relative à la confiance numérique.

La loi de 1881 a été modifiée plusieurs fois pour encadrer cette liberté accordée des engagements au respect de la personne, la protection des mineurs, la répression de l'inculte, la diffamation ou l'atteinte à la vie privée. Après la loi Deixonne du 1er juillet 1977 relative à la lutte contre le racisme et une nouvelle loi de 1985 relative à la diffamation, l'inculte ou la diffamation à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une origine déterminée. La loi Gayssot du 13 juillet 1990 sanctionne et crée, la répression des crimes contre l'humanité perpétrés par le régime nazi.

En 2010, la loi relative à la confiance numérique (dite aussi loi relative à la confiance numérique) a été adoptée et a permis de réviser la loi relative à la confiance numérique. Elle a permis de réviser la loi relative à la confiance numérique et a permis de réviser la loi relative à la confiance numérique.

Le caricaturiste ANDRÉ GILL

André Gill, pseudonyme de Louis-Alexandre Gassiot de Guines, est né le 17 octobre 1843 à Paris et meurt le 7 mai 1883 à Saint-Maurice. C'est un caricaturiste, écrivain et journaliste français. Il a écrit dans L'Éclipse le 19 juillet 1874, le texte de « Madame Anastasie » qui devient l'illustration emblématique de la censure. À partir de 1874, il devient journaliste et écrivain. Il est mort le 7 juillet 1883 à Landbouy de la Ville en Thierache dans l'Alsace. Ses écrits le caractérisent : « le beau génie » - « est ainsi que le même personnage son nom.

Sous le Second Empire, il publie ses premiers dessins en 1859 dans le journal satirique *Le Charivari*. Ses dessins paraissent dans le journal *Le Figaro* de son ami Jules Valès, ainsi que dans des journaux satiriques comme *Le Charivari*, *Le Lapin*, *L'Éclipse*, *L'Éclair*, *Le Journal* ou encore *Le Figaro*. Il est mort le 7 juillet 1883 à Landbouy de la Ville en Thierache dans l'Alsace. Ses écrits le caractérisent : « le beau génie » - « est ainsi que le même personnage son nom.

Sous le Second Empire, il publie ses premiers dessins en 1859 dans le journal satirique *Le Charivari*. Ses dessins paraissent dans le journal *Le Figaro* de son ami Jules Valès, ainsi que dans des journaux satiriques comme *Le Charivari*, *Le Lapin*, *L'Éclipse*, *L'Éclair*, *Le Journal* ou encore *Le Figaro*. Il est mort le 7 juillet 1883 à Landbouy de la Ville en Thierache dans l'Alsace. Ses écrits le caractérisent : « le beau génie » - « est ainsi que le même personnage son nom.

Sous le Second Empire, il publie ses premiers dessins en 1859 dans le journal satirique *Le Charivari*. Ses dessins paraissent dans le journal *Le Figaro* de son ami Jules Valès, ainsi que dans des journaux satiriques comme *Le Charivari*, *Le Lapin*, *L'Éclipse*, *L'Éclair*, *Le Journal* ou encore *Le Figaro*. Il est mort le 7 juillet 1883 à Landbouy de la Ville en Thierache dans l'Alsace. Ses écrits le caractérisent : « le beau génie » - « est ainsi que le même personnage son nom.